SELARL BSD 26
S.E.L.A.R.L. au capital de 1 000 Euros
Siège social : 37 RUE MONTGRAND
13006 MARSEILLE

R.C.S : 949 602 668 MARSEILLE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE DU 25/06/2025
CONSTATATION DE LA RECONSTITUTION DES CAPITAUX PROPRES

A CARACTERE EXTRAORDINAIRE :

Décision n°6

L'Assemblée Générale, constate qu'à la suite de la réalisation de bénéfices suffisants, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient, conformément aux dispositions des articles L.225-248 et R.123-66 du Code de commerce, de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés, relative à la régularisation de la situation de la Société.

Décision n°7

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Pour copie certifiée conforme.

Le Gérant associé unique,
Maître Benjamin Clément DOUKHAN

Signé par BENJAMIN DOUKHAN
Le 01/07/2025
ID: tx_xYxPaV3POkwd
Signed with
Universign